Mouvement des Entreprises de France

Envolée du prix des matières premières : risque de tension pour la reprise économique

Publié le 14 juin 2021

Depuis la fin 2020, les entreprises françaises sont confrontées à une flambée inédite des coûts des matériaux, à laquelle s'ajoutent des délais de livraison de plus en plus en longs.

Les cours internationaux de l'acier, du zinc, de l'aluminium, du plomb, du nickel et du cuivre affichent des hausses comprises entre 10 % et 20 %. Ces tendances se transmettent avec retard aux prix des produits industriels : +11 % pour l'aluminium, +6,5 % pour le triptyque plomb - zinc - étain et +18 % pour le cuivre. Cette explosion des coûts touche aussi le bois de construction, les produits plastiques ou encore le polyuréthane.

Cette hausse généralisée des coûts, redoublée du risque de pénalités de retard faute de disposer des matériaux à mettre en œuvre, pénalise lourdement les entreprises dont les marchés restent le plus souvent signés à prix fermes.

Pour la filière du bâtiment, les contrats risquent donc de se solder par une double perte : celle liée à la hausse « non répercutable » des matériaux et équipements mis en œuvre, plus celle causée par une livraison retardée. Et il s'agit d'un risque systématique pour les entreprises du secteur, puisqu'il affecte l'ensemble de leurs chantiers et intervient dans un contexte où les marges opérationnelles dans la construction s'affichent encore en net retrait par rapport à la situation d'avant crise.

Ces tensions risquent de peser fortement sur la reprise économique dans les semaines à venir. Rappelons que la filière du bâtiment, fer de lance de la reprise, a embauché 64 000 salariés supplémentaires au premier trimestre 2021 par rapport à la moyenne 2019. Le choc sur les matériaux pourrait remettre en cause cette dynamique de l'emploi.

Le temps que le marché revienne à son niveau normal, le Medef souhaite le gel des pénalités de retard sur l'ensemble des marchés publics en cas de difficultés d'approvisionnement, ainsi que la prise en compte par les acheteurs publics des mécanismes d'indexation des prix. L'objectif est d'éviter une fragilisation du secteur, car les artisans et entrepreneurs subissent cette situation sans pouvoir l'anticiper.